



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier de l'OHI n° S3/8151/S-100

LETTRE CIRCULAIRE 35/2019
9 juillet 2019

DEMANDE D'APPROBATION DE LA NOUVELLE EDITION 2.0.0 DE LA PUBLICATION S-102 « SPECIFICATION DE PRODUIT POUR LA SURFACE BATHYMETRIQUE »

Références :

- A. LC de l'OHI 41/2012 du 16 avril – *Adoption de la nouvelle Publication de l'OHI S-102 - Edition 1.0.0.*
- B. Résolution de l'OHI 2/2007 telle qu'amendée – *Principes et procédures pour la modification des normes et spécifications techniques de l'OHI.*
- C. LC de l'OHI 30/2019 du 25 juin – *Résultat de la 11^{ème} réunion du Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC).*
- D. LC de l'OHI 20/2019 du 28 mars - *Système de formulaire en ligne de l'OHI pour la réponse aux lettres circulaires et pour les contributions aux Publications de l'OHI (P-5 et C-55).*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. L'édition 1.0.0 de la Publication S-102 – *Spécification de produit pour la surface bathymétrique* – a été publiée en 2012 (cf. référence A). Le groupe de travail sur la S-100 (S-100WG) a continué à tenir à jour et à développer cette publication, conformément à son programme de travail et en réponse aux demandes des Etats membres de l'OHI et d'autres parties prenantes. En conséquence, un projet de nouvelle édition a été rédigé par le S-100WG.

2. Conformément aux procédures décrites dans la référence B, le projet de nouvelle édition a été examiné par les Etats membres et par les parties prenantes concernées via le S-100WG, et des propositions de changements ont été soumises à une phase de développement et de test. Ce processus a permis l'approbation de l'ensemble des propositions aux fins d'inclusion dans le projet de document, qui a ainsi obtenu le statut de « nouvelle édition » en raison des extensions significatives incluses dans la spécification.

3. Le projet de nouvelle édition 2.0.0 de la Publication S-102 a été avalisé par le HSSC lors de sa 11^{ème} réunion en mai (cf. référence C). Une version avec suivi des modifications et une version propre du projet de nouvelle édition 2.0.0, tel qu'avalisé par le HSSC, sont disponibles à l'adresse : www.iho.int > Normes & Pubs > Projets de publications en attente de l'approbation des Etats membres > S-102 Edition 2.0.0.

4. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir tenir compte de l'aval du HSSC et d'envisager l'adoption de la nouvelle édition 2.0.0 de la publication S-102 en apportant leur réponse dans les meilleurs délais et au plus tard le **4 octobre 2019** par courriel (cl-lc@iho.int) ou par télécopie (+377 93 10 81 40) à l'aide du bulletin de vote joint en Annexe A, mais de préférence en utilisant le système de formulaire en ligne de l'OHI (cf. référence D) via le lien suivant :

https://IHO.formstack.com/forms/cl35_2019

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Abri KAMPFER
Directeur

Annexe A : Bulletin de vote

Liste de diffusion : Etats membres de l'OHI
Président du S-100WG

Annexe A à la LC de l'OHI 35/2019

Dossier de l'OHI n°S3/8151/S-100

Proposition de nouvelle édition 2.0.0 de la publication S-102

Bulletin de vote

*(à retourner au Secrétariat de l'OHI **au plus tard le 04 octobre 2019**)*

Courriel : cl-lc@iho.int – Télécopie : +377 93 10 81 40

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses.

Etat membre :

Correspondant :

Courriel :

Approuvez-vous la proposition de nouvelle Edition 2.0.0 de la Publication S-102 ?

OUI

NON

Si votre réponse est « NON », veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaires ci-dessous.

Commentaires :

--

Signature :

Date :
